

de traiter haut la main un homme détenant, bien en vue, une commission dans les armées de Sa Majesté. Il nous apprend " qu'il n'était par toujours facile de s'entendre avec le gouvernement, " bien que ce dernier eut mis à sa disposition toutes les ressources du pays. Il dénonce " les politiciens canadiens-français et leurs bigots de prêtres " pour avoir exagéré les "difficultés physiques" de sa tâche comme si, en vérité, si peu d'encouragement pouvait être de quelque conséquence à un soldat commandant une expédition des mieux équipées, largement assistée de voyageurs canadiens-français! Il nous raconte que ces prêtres et ces politiciens étaient des "gens simples" Des gens simples ne sauraient être dangereux; les dénoncer est gaspiller de l'espace Il dénonce une fois de plus "l'intrigant prélat" qui essayait de sauver Riel, le chef de l'insurrection; mais il admet que le prélat a échoué, bien qu'il eut pour l'appuyer son manque de scrupule et l'aide des "tireurs de ficelles."

Lord Wolseley nous dit que l'expédition a été conduite avec la plus grande économie et que cela est dû à ce que toute l'affaire était en grande partie sous le contrôle du général Lindsay (et le colonel Wolseley ?) ou Canada, et il fait ce commentaire: " Le cabinet et l'élément parlementaire dans le bureau de la guerre qui a gâché tant de plans militaires bien conçus, ont eu, je puis dire, peu ou rien à faire avec lui, du commencement à la fin. Quand donc les civils préposés au ministère de la guerre cessent-ils de se mêler d'affaires militaires ?

Je n'ai pas mission de défendre le bureau de la guerre, mais je m'en chargerais volontiers, vu la connaissance intime que je possède des difficultés ministérielles et aussi de la tendance péremptoire de l'esprit militaire. Pour le moment, je me contenterai de dire que dans le cas actuel, l'attaque voilée de Lord Wolseley manqua singulièrement de discrétion. Il n'y a jamais eu d'affaire plus purement civile que l'insurrection de la Rivière Rouge, en 1870. Elle a éclaté dans un milieu d'agriculteurs et de chasseurs. C'est une administration civile qui a fait des lois à son sujet. L'expédition était composée, pour moitié, de volontaires, et son organisation, jusqu'au plus petit détail, fut conçue et exécutée par M. Simon Dawson, un civil; par M. Lindsay Russell, un civil; par les officiers de la compagnie de la baie d'Hudson, tous des civils; par le département des travaux publics à Ottawa, une organisation civile des plus